

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3141

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Jugement d'ouverture

Date : 23 septembre 2026.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.

987 998 697 RCS Nantes.

CAMSHAFT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Activité : L'achat, la vente, la revente, le négoce, L'import-Export et la valorisation de véhicules deux roues ou quatre roues de sport et de collection, ainsi que toutes opérations liées à la maintenance, au service et à l'assistance automobile. La société pourra également intervenir dans le conseil et l'accompagnement en matière d'investissement automobile. Commercialisation de produits accessoires ou dérivés, types Goodies, vêtements. La gestion de flotte ainsi que la création et l'acquisition de filiales dans des secteurs connexes. La prise de tous intérêts et participations par tous moyens : apports, souscriptions, achats et vente d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toute société commerciale ou civile, affaire ou entreprise, La prestation de services, l'étude, l'assistance, le management, le développement des activités par tous moyens et toutes actions auprès des entreprises et en particulier auprès des filiales et sous filiales, destinés à les aider, les promouvoir et les développer..

Adresse : 22, rue des savoir-faire, 44450 Saint Julien de Concelles.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 1er août 2026, désignant liquidateur Maître Olivier Thebaud de la Selarl Philippe Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.